

L'an deux mille vingt-trois le samedi vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de L'Angepays Métropole, également réuni le 27 novembre 2022, par le Président, s'est réuni en séance publique à la Maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de L'Angepays, sous la présidence de Catherine OLIVIER, Présidente.

Du 168876, M. le Président, dirigé au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

[illegible]

diverte moucuet par délégation de pouvoirs:

- M. Eudes CHOCLET, donne pouvoirs à M. Jacques LAFRANÇOIS DE HOUME
- M. Catherine MAUGER-CECARD donne pouvoirs à M. Oudouine DEHOUME
- M. Jean Luc BONNET, donne pouvoirs à M. Philippe JANEOT
- M. Vincent LAFRANÇOIS donne pouvoirs à M. Jean Louis DEHOUME
- M. Claude CHOCARD donne pouvoirs à M. Serge SOLA
- M. Jacques ROUSSEAU donne pouvoirs à M. Gaston CHOCARD
- M. Marc BERGNIEN donne pouvoirs à M. Emile Roger LOMBET
- M. Delphine BOUAFER donne pouvoirs à M. Gilles THOUVENOT
- M. Marc LAFRANÇOIS donne pouvoirs à M. Jean Louis DEHOUME
- M. Anne ANDRÉA JULEN donne pouvoirs à M. Mathias FARRAUD
- M. Isabelle MAURY donne pouvoirs à M. Pierre VALLÉE
- M. Thierry HUGOT, donne pouvoirs à M. Gilles VU D'ARNO
- M. Raphaël LAFRANÇOIS donne pouvoirs à M. Jean Louis DEHOUME
- M. Eudes CHOCLET donne pouvoirs à M. Stéphane DANGE REY
- M. Vincent REY donne pouvoirs à M. Sylvie ROZETTE
- M. Sarah THOUVENOT donne pouvoirs à M. Hervé Natchou NGUELE

Revue
M. Ludovic DERAUDE, Nina Carline JUST, H. Vincent BROUSSE
L'ORDRE DU JOUR EST
Convention cadre de partenariat entre Unimag Métropole et l'Etablissement
public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFA)
N° 20

Convention cadre de partenariat entre Limoges Métropole et l'Etablissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)

Délégation du 24 novembre 2023



TÉLÉCHARGER